Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 58 (1994) **Heft:** 229-230

Artikel: Notes sur l'ancien lorrain d'après deux manuscrits de la fin du XIIe

siècle

Autor: Meiller, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399925

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTES SUR L'ANCIEN LORRAIN D'APRÈS DEUX MANUSCRITS DE LA FIN DU XII^e SIÈCLE⁽¹⁾

Le digramme ei pour le produit de A tonique libre

On connaît les avis opposés des romanistes sur la valeur de *ei* en ce cas, notamment ceux de Fouché et de Gossen: pour le premier, le digramme transcrit une diphtongue, que l'on retrouve dans les patois modernes⁽²⁾; pour le second, il «est censé indiquer un *e* long», dont la diphtongaison, dialectalement, serait postérieure à l'ancien français⁽³⁾. Et l'on sait l'incertitude qui subsiste, «faute de preuves sur le plan synchronique» selon une expression de J. Chaurand⁽⁴⁾.

Ces preuves, nous les avons cherchées dans nos manuscrits, dont voici sur ce point les données, avec l'interprétation qu'à elles seules, mais toutes réunies, celles-ci autorisent.

- 1) La variante ey de ei ne nous apprend rien sur la valeur du digramme: sauf exception, rarissime, en cas d'extension (eys P7v27 de apis), y n'y est qu'une littera legibilior au contact de ms. u (par ex. jueyve P 56v2 de iocabam).
- 2) Il y a alternance de ei et de e, avec une préférence de P pour ei et de B pour e, sauf dans les finales -eie (de -ata) et -eit (de -atem ou -atum), qui sont d'une régularité dont il faudrait rendre compte.
- 3) Cette alternance n'est pas limitée au représentant de A tonique libre. On la trouve aussi, là où il est clair que *ei* n'est pas ou n'est plus une diphtongue, pour noter le produit de
 - a palatalisé: type seige B127r18 / sege B149v4.
 - E ouvert entravé: type chasteis B204r6 / chastels B203v23.

⁽¹⁾ P = Paris, BN, fr. 24768 et B = Berlin, Nationalbibl., Phillipps 1925 (traduction lorraine des sermons liturgiques de saint Bernard).

⁽²⁾ Phonétique historique du français, p. 263.

⁽³⁾ Graphème et phonème, RLiR, 1968, XXXII, p. 15.

⁽⁴⁾ Introduction à la dialectologie française, 1972, p. 55.

- E ouvert tonique + yod: type peire P65v21 / pere P102r27 de peior.
- 4) Les copistes utilisent, comme graphies inverses pour noter des sons simples, les digrammes
 - oi au lieu de o: type oist P55v1 de hostem,
- -ui au lieu de u palatal (type vertuit P6v23) ou vélaire (type cuivise B104v5).
- 5) Les deux formes de futur averels P40r27 et vairels P2v4, avec une graphie inverse -els au lieu de -ez, garantissent de la part du copiste une prononciation sans diphtongue du représentant de -atis.

Manifestement, rien dans nos manuscrits ne permet d'interpréter ei comme la transcription d'une diphtongue. Tout invite au contraire à y voir une simple graphie inverse de e, dont l'origine est l'évolution ei > e du produit de E ouvert tonique + yod, noté lui aussi de préférence ei dans P et e dans B; et une graphie où i ajouté à e nous paraît avoir pris la même valeur diacritique qu'un accent moderne, si l'on en juge par son emploi constant dans la finale -eit, qui est ainsi distinguée de -et atone et a sans doute beaucoup contribué à l'extension du digramme.

Le pronom démonstratif neutre ceu

Nous ne pouvons accepter ni l'interprétation de Fouché⁽⁵⁾, par diphtongaison de o fermé secondaire dans le représentant de ecce hoc, ni l'hésitation de Pope («ceu < cel? or co?»)⁽⁶⁾: dans nos manuscrits eu ne note pas le produit de la diphtongaison d'un o fermé et l'on n'y trouve aucun équivalent d'une évolution cel > ceu.

Le parallélisme entre les alternances ceu / ce et ju / je pour le pronom personnel impose de lire ceu avec un vocalisme u et une graphie ce au lieu de c, très fréquente devant a, o, u (types comenceat P151r10, faceon P17v4, linceuel B20r21). Les variantes sou et su également attestées en ancien lorrain (7) confirment cette lecture, ainsi que la qualité vélaire de u.

On ne saurait en tout cas, pour la contester, tirer argument de seu dans Florimont⁽⁸⁾ (v. 3976, 4213): ce texte présente également ceu (v. 38)

⁽⁵⁾ Ouvr. cit., p. 167.

⁽⁶⁾ From Latin to modern French..., p. 496.

⁽⁷⁾ Voir par ex. sou dans Prise d'Orange D628 (éd. Cl. Régnier) et su dans N. de Wailly, Notice sur les actes en langue vulgaire du XIII^e siècle contenus dans la Collection de Lorraine, Paris, 1878, III, 115B.

⁽⁸⁾ Éd. Hilka, Göttingen, 1932 (ms. BN, fr. 15101, graphie lorraine).

et su (v. 2860), abusivement corrigé par l'éditeur en s[e]u aux vers 3955, 4230, 4240..., et seu, lorsque la forme est à attribuer au copiste, peut y être interprétée comme une graphie hybride, avec le e de ceu, mais le s de su et des nombreuses formes de démonstratif (sel 4465 = cel, seli 4756, se 5696 = ce, selui 5860, siaus 6652...).

Que *ceu*, variante dialectale de *ce*, doive en *scripta* lorraine être lu [su] n'interdit évidemment pas qu'ailleurs la forme puisse s'expliquer à partir du neutre *cel*, avec une prononciation [sø] comme dans la rime *ceu*: *aleu* du *Chevalier au Lion* aux vers 1407-1408.

Les possessifs mei, tei, sei au lieu de mi, ti, si

G. de Poerck, dans son étude sur le possessif⁽⁹⁾, explique ces formes à partir d'« un tonique $m\acute{e}\bar{\imath}$, qui donne partout mi, sauf dans les vieux textes lorrains et wallons, où lat. $\acute{e}+i$ passe à ei». Mais il ajoute, après avoir donné de nombreux exemples de tei et sei dans nos manuscrits: « chose curieuse, le point de départ de la réfection, à savoir la personne 1, a partout adopté la forme 'française' mi». Et une note signale que W. Dittmer⁽¹⁰⁾, chez qui l'auteur a puisé ses références, « se refuse à voir dans le mi proclitique des Serm. de saint Bernard un continuateur du lat. mei», puisqu'ils « ont mi au lieu du mei attendu». « D'où pourraient venir », se demande G. de Poerck, « les tei et sei de ce même texte, sinon de mei sorti de l'usage au moment de la rédaction? »

Ces commentaires sont sans objet: on a mei dans P27r15, 16 (mei jor), 46v2 (mei fil), 93v18 (mei freire) et avec une graphie phonétique me (à lire mé) dans B180r16 (me frere).

Un cas d'extension de la désinence verbale -s

Mervelles tes tu que Nazarez, qui une petite citeiz est, est essalcie per lo missage de si grant Roi? P141v13. Mervelles tes tu se lit également dans B (6r11), qui présente une copie d'une main différente du même sermon.

Tu as per aventure pechiét el seule. As is tu dons plus pechiét ke sainz Pols? Et si tu as pechiét en la religion, as is tu dons plus pechiét ke sainz Pieres? B157r7.

Mervelles tes tu ke ju cez estages del cuer apele jors? B202r12.

⁽⁹⁾ Le possessif en gallo-roman et dans le plus ancien français, Mél. Delbouille, 1964, I, p. 160.

⁽¹⁰⁾ Die Pronomina possessiva im Altfranzösischen, dissert. Greifswald, 1888, pp. 23-24.

A ces exemples nous pouvons ajouter ceux, nombreux, de *Florimont* cité ci-dessus, où nous supprimons les parenthèses dont l'éditeur a cru bon d'entourer -s insolite:

Rois, vuels lis tu faire homenaige? 1551.

Vuels lis tu ta fille doner? 1553.

Se tu le vuels, et je l'otroi.

Et vuels les tu per main a main? 2720-2721.

Vuels tes tu, fet il, reposer? 3536.

Amins, sez mes tu dire voir

Li keus est plus riches d'avoir...? 5035-5036.

Vuels mes tu de seu de[s]mentir? 7941.

Et cudes mes tu fere acroire

De mensonge parole voire? 7945-7946.

Ais is tu veüt nul baron...? 9858.

Il faut bien considérer comme une particularité de la scripta lorraine ce qui est assuré par l'accord de copistes différents et n'apparaît que dans la séquence interrogative verbe + pronom personnel régime ou adverbe i + sujet tu. L'interprétation qu'en propose A. Schulze dans une note de son édition de B⁽¹¹⁾, par l'habitude de faire entendre -s désinentiel devant tu inversé, en suggérant une comparaison avec le t de a-t-il, nous paraît peu convaincante: rien ne prouve que -s répété était prononcé; et s'il s'agissait d'un simple fait de prononciation, encore faudrait-il admettre qu'il ait pu être enregistré par la langue écrite, où la consonne n'a pas de raison d'être et fait figure de faute, et cela dans des manuscrits aussi soi-gneusement corrigés et révisés que P et B. Nous y voyons plutôt, du moins à l'origine, par exemple dans merveilles tes tu, et en l'absence de ponctuation, un artifice graphique destiné à souligner, en la répétant devant tu, la marque qui distingue la tournure interrogative de la tournure impérative, en ancien lorrain *merveille te tu avec tu en apostrophe.

Subjonctifs présents en -pe

Les formes de P et B sont confirmées par celles que l'on relève dans d'autres manuscrits ou documents lorrains de la même époque (12):

dapet Be91v6, doipet D340,27, dopet Be91v7, 108v10, 117v12, doppet B18r13, P150v10, de devoir.

⁽¹¹⁾ Predigten des h. Bernhard in altfranzösischer Übertragung..., Tübingen, 1894, p. 394, § 76.

⁽¹²⁾ A = ms. Paris, Arsenal 2083, Be = ms. Berne, Bibl. de la Bourgeoisie 79, V = ms. Verdun, Bibl. municipale 72, D = F. Bonnardot, *Documents pour servir à l'histoire du droit coutumier à Metz aux XIII^e et XIV^e siècles, Nouv. Revue historique du Droit, 1885.*

- estapet B114v17, V54v8, estappet B82r18, 98v14, P67v19, restappet P126r12, stapiens Be86v5, 134v17, estapiez B106r9, stapiez B185v10, de (r)ester.
- sapet Bellv20, 89r4, V40r15, sapiens A16r3, 50r13, sapent Be39r18, 40v13, 90v7, de savoir, dont l'indicatif présent 1 est sap dans B43r2, 65r3, 88v7..., V77v12.

Il est vraisemblable que la finale est phonétique dans sapet, de sapiat, avec comme dans sap, de sapio, un traitement dialectal p du groupe p + yod⁽¹³⁾, et que c'est par analogie, selon un processus connu pour -ce, -che, -ge, qu'elle a été étendue au subjonctif de devoir et de ester⁽¹⁴⁾. Mais justifier ces formes, c'est aussi montrer qu'aucune d'elles, qu'elle soit phonétique ou analogique, n'est arbitraire. Sape lève l'ambiguïté de sache, qui en scripta lorraine, avec un traitement a de E fermé entravé, peut être une forme de sechier, de siccare (cf. sachet B140r6, sachiens P125r4, sachent P125v20). Estape, qui est à estac(h)e d'autres dialectes ce que sape est à sac(h)e⁽¹⁵⁾, est une façon propre au lorrain de résoudre le problème posé par le latin stem, dont l'aboutissement phonétique aurait été *est. Et dope lève l'ambiguïté de doie, dont le paradigme doie, doies, doit, doiens, doiez, doient de nos manuscrits est commun à l'indicatif et au subjonctif: particularité signalée il y a longtemps par L. Clédat⁽¹⁶⁾ et dont nous n'avons pas d'explication satisfaisante à proposer.

Le futur de (par)donner

Il faut corriger le paragraphe que Fouché, dans sa Morphologie du verbe (p. 394), consacre aux formes de notre texte: «A côté de donradorra, l'ancien français présente aussi un futur dara, qui remonte à *darát, cf. darrai (B55r22)... Par suite d'une influence analogique, on trouve pour le verbe pardonner des formes comme perdarrunt (B146v22)... Dans -darra, -rr- n'est qu'une graphie pour -r-».

C'est une erreur: la forme citée *darrai*, qu'on ne peut interpréter isolément, n'est qu'une variante dialectale de *donrai* et s'explique par les particularités suivantes:

- e au lieu de o, le plus souvent inaccentué, comme dans velentiers B67r14. Les formes de donner, degnet P143r28 au subjonctif et deneit

⁽¹³⁾ Cf. L. Remacle, Le problème de l'ancien wallon, pp. 74-75.

⁽¹⁴⁾ Cf. P. Fouché, Le verbe, pp. 150-151.

⁽¹⁵⁾ Ce parallélisme nous a été signalé par G. Roques.

⁽¹⁶⁾ Le présent de l'indicatif du verbe « devoir » dans la traduction française des sermons de saint Bernard, Annuaire de la Fac. des Lettres de Lyon, 1883, pp. 155-157.

B157r19 au participe passé, autorisent à supposer aussi un futur *denrai au lieu de donrai.

- rr au lieu de nr ou ndr: derrai B127r12 pour *denrai, comme par exemple reverrai B101r3 pour revenrai, de revenir. Et avec r au lieu de rr: derai B127r16, qui se confond avec le futur de dire (derunt B213r1).
- a au lieu de e devant r: darrai, comme parrai B101r3 de prendre, tarrai B42v5 de tenir, varrai (devarrunt B186r17) de venir.

Futurs en it

P et B présentent au futur les finales-at, -eit (type sereit P6v10, qui n'est pas un conditionnel, dont la finale est -oit), -ét (type conforterét B127v19) et -it (type averit P139v21, B3v9). La finale -it se trouve également par exemple dans Be et dans l'Histoire de Metz⁽¹⁷⁾, avec 17 occurrences pour 3 documents messins datés de 1212 à 1250.

Les interprétations que l'on peut lire de ces futurs en -it dans nos manuels sont pour le moins hâtives. L'une, purement gratuite, est celle de Pope (18), qui reprenant une idée de Suchier rapportée par Meyer-Lübke (19) y voit la survivance d'une périphrase infinitif + ire. L'autre, implicite, est celle de Fouché, qui dans son paragraphe sur le futur de donner cite darrit de notre texte en y ajoutant la parenthèse (< darreit): rien dans P et B ne confirme l'hypothèse d'une évolution (phonétique?) de ei (diphtongue?) en i.

L'explication, là aussi, doit tenir compte des données des manuscrits:

- En général la fluidité, souvent déroutante, du vocalisme: envolipeie B69v4 en est un bon exemple.
- En particulier les échanges entre a, e/ei et i dans les finales verbales, non seulement au futur, mais aussi au passé simple (cf. dessendat B207r11), où ils nous paraissent avoir leur origine et s'expliquer par un double traitement dialectal: la palatalisation de a en e, qui peut être noté ei, et l'évolution de *iei en ei > e au lieu de i dans les verbes en $-d\acute{e}d\~{i}$ ou assimilés. Cette double origine de e/ei, qui lui permet d'alterner à la fois avec a et avec i, devrait suffire à expliquer les échanges entre ces deux vocalismes, et à justifier les futurs en -it.

⁽¹⁷⁾ Histoire de Metz par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, Metz, 1769-1790, t. III, pp. 177-179.

⁽¹⁸⁾ Ouvr. cit., p. 496.

⁽¹⁹⁾ Grammaire des langues romanes, p. 402.

Avoir, auxiliaire du pronominal

Ce trait dialectal, considéré surtout comme anglo-normand et picard, est plus fréquent en ancien lorrain que ne le dit J. Stéfanini dans son étude du pronominal: « Au XIIIe siècle... seuls les Sermons de St Bernard et la Vie de Saint Rémi, avec un exemple chacun, signalent l'existence du tour dans l'Est de la France » (20). En fait il y a plus d'un exemple dans les Sermons: tu t'as peneit P46v22, longement t'as coisiét P79v4, nos... nos aviens habandoneit P102r12, il s'avoit ensevelit B69v6, qui ne s'en unt mies doneit warde B102r5, il... ne s'aussent reponuit B121r16, ensi t'as contenut B128v18, tu t'en as pris warde B142r22, il s'at eswardeit B171v14. Et l'on en trouve aussi dans d'autres manuscrits lorrains de la même époque: il s'at fait mal A6v1, ju m'ai plaut Allv2, ju m'ai coisiét Be77r14, je m'ai... travilliét Be85v21...

Ces exemples méritent d'ailleurs attention: l'influence du dialecte, pour reprendre une expression de Stéfanini (p. 312), n'est pas purement «hypothétique» dans des textes où l'on ne peut ignorer, quelle que soit l'importance qu'on doive lui accorder, la confusion des verbes avoir et être à la personne 2, autre conséquence de la palatalisation de a, cf. es pour as dans beateit es vestit (: decorem induisti) B67v17, si tu... es cusenceon de warder tes oyvres B148r11.

Grenoble.

Albert MEILLER

⁽²⁰⁾ La voix pronominale en ancien et en moyen français, 1962, p. 310. L'auteur n'a utilisé que des extraits de P publiés par A. Le Roux de Lincy (Les Quatre Livres des Rois, 1841, pp. 521-573).